

	<p>Enseignement de spécialité</p> <p>Langue, Littérature et Culture Etrangère ALLEMAND</p> <p>de la classe de Première de la voie générale</p>
---	--

Les thématiques de la classe de Première :

Les élèves étudient différentes thématiques, (5 thématiques au total, 2 en Première, 3 en Terminale), tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières. Les élèves étudient également des œuvres dans leur intégralité : un film et deux œuvres littéraires.

Les documents, de nature différente (œuvres littéraires - prose, théâtre, poésie...-, textes à dimension philosophique ou politique, tableaux, gravures, photographies, films, articles de presse, documents numériques, données chiffrées, etc.) et de périodes différentes, sont mis en regard les uns avec les autres pour permettre des lectures croisées ou souligner des continuités ou des ruptures.

Les compétences travaillées :

Niveau B2 en fin de Première = Utilisateur indépendant Peut comprendre l'essentiel d'un sujet concret ou abstrait dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance, par exemple une conversation avec un locuteur natif. L'élève peut émettre un avis sur un sujet d'actualité et en débattre.

Niveau C1 en fin de Terminale = Utilisateur expérimenté Peut s'exprimer avec aisance et spontanéité, presque sans effort ; seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel du discours. Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, en démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.

Elèves concernés :

Tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise de la langue allemande et acquérir une culture approfondie et diverse relative à cette langue en vue d'études supérieures.

Les élèves désireux de mobilité (études supérieures en Allemagne, Erasmus, programme de coopération du Goethe-Institut, de l'OFAJ, ...)

Pour quelle(s) orientation(s) ?

Etudes d'études germaniques, faculté d'allemand, LEA.

Parcours bilingues : IEP, études de droit, écoles de commerce franco-allemandes, ...

Formations courtes exigeant un bon niveau de langue, en particulier dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de l'évènementiel, ...

La maîtrise de la langue allemande constitue un atout sérieux, non seulement sur le plan de l'enrichissement personnel, (l'offre culturelle des pays de langue allemande est riche et variée), mais également dans le cadre de l'insertion dans le monde professionnel. (L'Allemagne est le premier partenaire commercial de la France et l'allemand représente la deuxième langue sur le marché du travail après l'anglais. Le monde des affaires français, par exemple, est très demandeur de candidats maîtrisant la langue allemande).